

CATALOGUE FORMATIONS

ADR 1.3 - IATA - IMDG



NOS FORMATIONS

Mode d'emploi

Entre obligations légales et sécurité des personnes, des biens et de l'environnement

Notre service formations accompagne depuis plus de 10 ans les entreprises dans leur vie quotidienne.

*Être au plus près du client, pour nous cela signifie :
Comprendre sa problématique, proposer un programme adapté,
aller à sa rencontre, assurer un conseil post-formation.*

Les questionnaires d'évaluation de formation viennent confirmer que notre choix de proximité répond aux nouvelles attentes des entreprises.

*Vous trouverez dans cette brochure nos formations inter-entreprises.
Tous ces modules peuvent être assemblés, adaptés et réalisés au sein même de votre entreprise (sur devis, dès 1 salarié).*

Connaître
Comprendre
Appliquer
Anticiper



Un abonnement gratuit pour suivre l'actualité des marchandises dangereuses disponible sur notre site internet

www.gmjphoenix.com



FORMATION IATA

Dangerous Goods Regulations

Initiale et recyclage

Entreprises concernées :

Expéditeur, exportateur, logisticien, emballer, transitaire, chargeur, dans le cadre du transport des marchandises dangereuses par voie aérienne.

Public :

Collaborateurs/trices spécialisé(e)s des services achats, export, import, transport et logistique.

Pré-Requis :

Recyclage : être en possession d'un certificat IATA catégories 1 ou 3 en cours de validité.

Effectif :

12 personnes maximum

Durée :

Formation initiale : 4 jours
Formation de recyclage : 2 jours

Validation :

Certificat de réussite si obtention d'au moins 80% des points au test final.

Dates, lieux et coûts :

Planning sur demande

Contexte réglementaire

La formation doit être assurée et contrôlée lors de l'embauche ou du recrutement d'une personne à un poste ayant rapport avec le transport par voie aérienne de marchandises dangereuses. Une épreuve de vérification des connaissances doit conclure la formation. Un certificat officiel IATA sera délivré en cas de réussite à l'examen (au moins 80% de bonnes réponses).

Durée de validité du certificat : 24 mois

Objectifs de la formation initiale, catégories 1 et 3 :

Acquérir les connaissances indispensables nécessaire à une maîtrise des opérations de traitement des marchandises dangereuses (classes 1 à 9) pour la présentation au transport aérien : classer, étiqueter, emballer, remplir une déclaration d'expédition, utiliser l'ouvrage IATA, maîtriser les différents paramètres réglementaires pour pouvoir remettre des marchandises dangereuses au transport aérien.

Objectifs de la formation de recyclage, catégories 1 et 3 :

Mettre à jour les connaissances des opérateurs et vérifier leur qualification en vue de passer l'examen de fin de formation.

Extrait du programme

- Connaître la réglementation et les différents organismes de références
- L'incidence des divergences des exploitants aériens et des états
- Déterminer les caractéristiques de danger et classer
- Choisir les emballages, étiqueter, marquer et conditionner les produits pour le transport (homologation et prescriptions)
- Savoir rédiger une déclaration d'expédition de marchandises dangereuses et les mentions spécifiques sur une LTA
- Procédures d'acceptation, de stockage et de chargement
- Transporter en quantité limitée ou exemptée
- Test de fin de stage

Catégorie 1 - Expéditeur

Catégorie 2 - Emballeur

Catégorie 3 - Transitaire



Autres programmes disponibles :

Formation IATA emballer

Formation IATA orientation parfumeur et cosmétique

Formation IATA orientation batteries au lithium

Formation fret aérien

**Programme complet en ligne
sur notre site internet
- Rubrique «Nos produits»**



Contexte réglementaire

Prévoir et mettre en oeuvre régulièrement des sessions de formation et de recyclage destinées à toutes les personnes ayant à s'occuper du transport par voie maritime de marchandises dangereuses.

Objectifs :

Maîtriser le code IMDG pour classer, emballer, étiqueter, empoter un conteneur, gérer les incompatibilités de chargement, signaler et expédier des marchandises dangereuses par voie maritime ; Appréhender la politique des ports.

Extrait du programme

- Présentation des réglementations applicables
.Code IMDG, division 411 et règlement portuaire maritime
- La classification des produits
.Classes de produits, divisions de classes groupes d'emballage
.Classification des produits et polluants marins
.Dispositions spéciales
- Exemptions : quantités limitées et exceptées
- Emballages des marchandises
.Champ d'application, généralités et définition et dispositions générales
- Etiquetage des colis
- Placardage des conteneurs - conteneurs-citerne
- Documents de transport
.Mentions obligatoires et particulières
- Transport d'approche
.Règles applicables et responsabilités
- Dispositions relatives au chargement et déchargement
.Arrimage, séparation des matières, certificat d'empotage



Entreprises concernées :

Expéditeur, exportateur, logisticien, emballer, transitaire, chargeur, dans le cadre du transport des marchandises dangereuses par voie maritime.

Public :

Collaborateurs/trices spécialisé(e)s des services achats, export, import, transport et logistique.

Effectif :

10 personnes maximum

Durée :

2 jours

Validation :

Attestation de formation

Dates, lieux et coûts :

Planning sur demande

Autres programmes disponibles :

Formation empotage & arrimage

Formation déchets



PREPARATION A L'EXAMEN DE CONSEILLER A LA SECURITE ADR

Initiale et recyclage

Entreprises concernées :

Expéditeur, distributeur, exportateur, importateur, emballer, logisticien, remplisseur, chargeur dans le cadre du transport des marchandises dangereuses par voie routière.

Public et pré-requis, *formation initiale* :

Toute personne possédant des connaissances de base en sécurité du travail désirant se préparer à l'examen d'accès à la mission de conseiller à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses.

Public et pré-requis, *formation recyclage* :

La formation s'adresse à toute personne titulaire d'un certificat de conseiller à la sécurité en cours de validité souhaitant renouveler la validité de son certificat, sans extension à d'autres modes et classes (ADR classes 3 à 9 sauf 7 + autres modules en fonction du certificat).

Effectif :

12 personnes maximum

Durée :

initiale : (classes 3 à 9 sauf 7) : 5 jours + 2 jours d'étude de cas pratiques

Recyclage : (classes 3 à 9 sauf 7) : 3 jours + 2 jours d'étude de cas pratiques

Autres modules disponibles : classes 1 et 2, RID et ADN

Dates, lieux et coûts :

Planning sur demande

Contexte réglementaire

Toute entreprise dont l'activité comporte le transport des marchandises dangereuses par voie routière, ou des opérations d'emballage, de remplissage, de chargement au dessus du seuil fixé par le chapitre 1.1.3.6 de l'ADR doit désigner un ou plusieurs conseillers à la sécurité pour le transport des marchandises. Sa mission est d'aider à la prévention des risques sur les personnes, sur les biens et sur l'environnement.

Objectifs :

Stage de préparation à l'examen national de Conseiller à la Sécurité (2 sessions par an organisées par le CIFMD) : examen initial ou recyclage. Validité du certificat : 5 ans.

Extrait du programme CSTMD

formation initiale classes 3 à 9 sauf 7 :

- Contexte réglementaire
- Formations obligatoires
- Responsabilités des différents intervenants : chargeur, expéditeur, transporteur destinataire...
- Exemptions totales et partielles : seuil 1.1.3.6, quantités limitées et exemptée
- Propriétés physicochimiques des produits : Principaux dangers des produits : les dangers liés aux produits (brûlure, intoxication,...)
- Classification ADR des produits
- Conditionnement des marchandises dangereuses : colis et citerne
- Marquage et étiquetage des emballages
- Equipement, chargement et signalisation des véhicules
- Marchandises dangereuses et denrées alimentaires
- Interdiction de chargement en commun
- Documents obligatoires
- Protocole de sécurité
- Plan de sûreté
- Contrôle des connaissances : QCM sur l'ensemble de la réglementation

Programme complet en ligne sur notre site internet
- Rubrique «Nos produits»

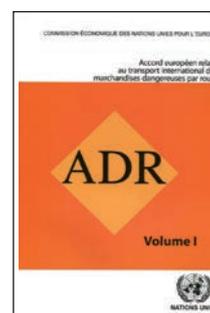
Autres programmes disponibles :

Modules classes 1 et 2

Modules ADN et RID

Accompagnement du nouveau CSTMD (Coaching)

Former son personnel conformément du chapitre 1.3 de l'ADR



FORMATION

ADR 1.3

Transport de marchandises dangereuses par route



Contexte réglementaire

Le personnel employé notamment par les expéditeurs, distributeurs, emballeurs, exportateurs, logisticiens, remplisseurs dont l'activité est liée aux opérations de chargement/déchargement, expédition de marchandises dangereuses par route doivent recevoir une formation conforme au chapitre 1.3 de l'ADR.

Objectifs :

Sensibiliser les personnes aux risques présentés par les marchandises dangereuses et appliquer correctement la réglementation des transports par voie terrestre.

Extrait du programme version 2 jours (encadrement)

- Contexte réglementaire
- Formations obligatoires
- Responsabilités des différents intervenants : chargeur, expéditeur, transporteur, destinataire...
- Exemptions totales et partielles : seuil 1.1.3.6, quantités limitées et exemptées
- Propriétés physicochimiques des produits
- Principaux dangers des produits : les dangers liés aux produits (brûlure, intoxication,...)
- Classification ADR des produits
- Conditionnement des marchandises dangereuses : colis et citerne
- Marquage et étiquetage des emballages
- Equipement, chargement et signalisation des véhicules
- Marchandises dangereuses et denrées alimentaires
- Interdiction de chargement en commun
- Documents obligatoires
- Protocole de sécurité
- Plan de sûreté
- Contrôle des connaissances : QCM sur l'ensemble de la réglementation

Entreprises concernées :

Expéditeur, distributeur, exportateur, importateur, emballer, logisticien, remplisseur, collecteur de déchets, transitaires, chargeur dans le cadre du transport des marchandises dangereuses par voie routière.

Public :

Collaborateurs/trices spécialisé(e)s des services logistique, expéditions, achats, export, qualité, sécurité.

Effectif :

12 personnes maximum

Durée :

Formation base : 1 jour

Formation encadrement : 2 jours

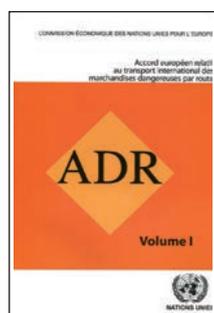
Validation :

Attestation de stage

Dates, lieux et coûts :

Planning sur demande

Programme complet en ligne
sur notre site internet
- Rubrique «Nos produits»



Autres programmes disponibles :

Conseiller à la sécurité
Gérer ses déchets dangereux
Le transport multimodal



MODULES SPECIALISES DE FORMATION



Les modules présentés ci-dessous sont dispensés dans **les locaux des entreprises** et adaptés aux problématiques des clients. **D'autres modules sont également proposés** : la mission du conseiller à la sécurité, emballer des marchandises dangereuses, l'arrimage, classification des déchets dangereux, animer une formation, etc...



TRANSPORT MULTIMODAL DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Objectif : Appréhender les réglementations liées à un transport multimodal (route/air et route/mer) pour réaliser ses expéditions internationales. Sensibilisation, approfondissement, perfectionnement.

Durée : 1 à 3 jours



RISQUES CHIMIQUES, formation du personnel

Objectif : Apprendre à reconnaître les dangers et comprendre l'impact sur la santé et la sécurité des personnes. Acquérir les réflexes à mettre en oeuvre sur site pour le stockage, l'utilisation dans le cas de situations accidentelles.

Durée : 1/2 à 1 jour



ETIQUETAGE CLP & FDS

Objectif : Etudier l'impact du CLP ainsi que le classement et la classification des produits chimiques, connaître les règles pour réaliser une FDS conforme et définir les actions prioritaires à mener.

Durée : 1 jour



GESTION DES DECHETS DANGEREUX

Objectif : Comprendre comment classer, stocker, identifier, expédier, transporter des déchets dangereux.

Durée : 1 à 5 jours



IATA ORIENTATION PILES ET BATTERIES LITHIUM

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires pour expédier en toute conformité les piles et batteries au lithium par voies aériennes.

Durée : 2 jours



FORMATIONS
GMJ
PHOENIX

Pour connaître nos tarifs, disponibilités
et conditions d'inscription contactez-nous



GMJ PHOENIX Formations
50 avenue de l'Europe CS 50590 EMERAINVILLE
77436 MARNE LA VALLÉE CEDEX 2
Tél. 01 61 44 14 20 - Fax. 01 61 44 14 29
Mail : info@gmjphoenix.com - www.gmjphoenix.com

 Editions Le Coz

